



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

SOMMAIRE DU BIR N°36 DU LUNDI 24 JUIN 2024

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE	2
MODULES DE FORMATION D'INITIATIVE NATIONALE DANS LE DOMAINE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DE LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS	2
DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À L'INFORMATION ET L'ORIENTATION	3
APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE PSYEN EDO À MI-TEMPS AU CENTRE D'INFORMATION INTERNATIONAL	3
DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE	4
APPEL À CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR OPERATIONNEL DU CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE PLASTICAMPUS - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025.....	4

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

MODULES DE FORMATION D'INITIATIVE NATIONALE DANS LE DOMAINE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DE LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS

BIR n°36 du 24 juin 2024

Réf : EAFC/LR/CC/2024

Références : [BO n° 24 du 13 juin 2024](#)- Circulaire du 4-6-2024 (NOR : MENE2413697C)

Les textes régissant le CAPPEI rappellent que les MIN sont ouverts **prioritairement aux détenteurs du CAPPEI**, quelle que soit la modalité d'obtention de celui-ci à savoir par la **voie de l'examen** ou par la **validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP)**.

Les MIN sont ouverts, en seconde intention, **aux enseignants non spécialisés exerçant sur un poste spécialisé**, et dans la mesure des places disponibles à toute autre candidature. Il est toutefois rappelé que **le nombre de places est limité**.

Vous trouverez, en annexe 1, la liste des modules d'initiative nationale validés par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) pour le plan 2024-2025, **organisés dans l'académie notre académie et auxquels vous pouvez postuler**. Vous pouvez également postuler à un MIN 100% en distanciel proposé par une autre académie.

Aucune communication directe avec la DGESCO n'est autorisée. Les candidatures ou demandes devront donc transiter exclusivement par les canaux officiels prévus à cet effet.

Pour les personnels du premier degré (même si vous exercez dans le second degré).

Contactez le service de formation de votre département :

- Ain : service de la formation continue : ce.ia01-fc1@ac-lyon.fr
- Loire : secrétariat école inclusive : ce.0420952g@ac-lyon.fr
- Rhône : dpe4-cb@ac-lyon.fr

Chaque **candidature devra être validée par le supérieur hiérarchique** sous l'autorité duquel le candidat exerce son service (IEN-ASH ou IEN-CCPD).

Pour les personnels du second degré.

Vous devez **envoyer votre candidature complète (annexes 2 et 3) à l'EAFC, par courriel uniquement (eafc@ac-lyon.fr) avant le 02 juillet 2024**, sous couvert du chef d'établissement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'EAFC :

04 72 80 66 70 ou 04 72 80 66 11

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À L'INFORMATION ET L'ORIENTATION

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE PSYEN EDO À MI-TEMPS AU CENTRE D'INFORMATION INTERNATIONAL

BIR n°36 du 24 juin 2024
Réf : DRAIO

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste. Le poste est à pourvoir du 1er septembre 2024.

Les candidats, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans un délai de 15 jours à compter de la publication de l'annonce.

Transmission des candidatures à :

Monsieur l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône
24 rue Jaboulay
69 309 Lyon CEDEX 07
ce.ia69-iiio@ac-lyon.fr

ET
Madame la directrice du CIO
100 rue Hénon
69 004 Lyon
Marion.Passot@ac-lyon.fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

APPEL À CANDIDATURES AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR OPERATIONNEL DU CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE PLASTICAMPUS - ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

BIR n°36 du 24 juin 2024
Réf : DRAFPIC

Contexte

Objet d'un label national, les campus des métiers et des qualifications constituent des pôles d'excellence offrant une large gamme de formations professionnelles adaptées aux besoins des territoires. Construits autour d'un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique régional ou national fort soutenu par la collectivité territoriale et les entreprises, ils ont vocation à fédérer des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres de recherche, les entreprises, les pôles de compétitivité en privilégiant un fonctionnement en réseau.

Ils offrent la possibilité de parcours de formation du niveau V au niveau le plus élevé, et contribuent à valoriser l'enseignement professionnel auprès du monde économique en développant les compétences attendues par les employeurs, et auprès des jeunes en leur offrant une visibilité accrue sur des parcours de formation adaptés à chacun.

Le label Excellence identifie des campus dont le secteur d'activité revêt un enjeu particulièrement stratégique au plan national. La recherche et l'innovation y tiennent une place essentielle.

Contexte spécifique

Le campus des métiers et des qualifications d'Excellence Plasticampus est porté par une association de loi 1901 dont l'objectif est d'animer un réseau d'acteurs souhaitant contribuer, par la formation, au développement de la filière industrie.

Le siège social de l'association est situé au Lycée polyvalent Arbez Carme.

Labélisé Excellence en 2020, le Plasticampus a été lauréat de l'appel à projet PIA Campus des Métiers et des Qualifications en 2021 avec le projet « Au-delà de l'excellence ». Ce dernier vise à accompagner le développement économique du territoire d'industrie du Haut Bugey en proposant des solutions technologiques de rupture co-construites avec les partenaires socioéconomiques. Il s'agit de répondre aux besoins en compétences de l'industrie du futur en région Auvergne Rhône Alpes (AURA).

Le CMQ Excellence Plasticampus est entré dans une phase de re-labellisation en 2024.

Le **directeur opérationnel** est chargé d'animer le réseau du campus et l'activité de l'association pour répondre aux attentes du label. Il applique les orientations, les recommandations validées en assemblée générale. Il est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur académique de la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'autorité fonctionnelle du président de l'association.

Missions

Ces missions sont précisées dans une lettre de mission signée par le Recteur de région académique et visées par le Président de l'association.

A partir des axes stratégiques du campus et de la Plateforme technologique, des décisions du comité stratégique du campus et afin de faire du campus un levier de la transformation de la voie professionnelle et de la mise en œuvre de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Consolidation de l'architecture porteuse du campus

Accompagner l'évolution du campus au regard du cahier des charges national notamment dans les étapes de labélisation

- Veiller à l'association de l'ensemble des partenaires du monde économique, des collectivités territoriales, des services de l'État, des établissements et services relevant directement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, comme des autres ministères concernés ou qui leur sont associés, centres de formation par l'apprentissage et par la formation continue, publics et privés ...
- Prospecter de nouveaux partenaires,
- Adapter la structuration administrative et le fonctionnement aux objectifs du campus et au contexte régional.
- Prospecter les projets novateurs correspondant aux thématiques du Campus,
- Coordonner les réponses aux appels à projets auxquels le campus pourrait élarger.

Structuration de l'activité de l'association du campus

- Organiser et planifier le travail des groupes de pilotage du réseau constituant le campus.
- Proposer un plan pluriannuel de développement et le programme annuel d'activité,
- Définir, en accord avec le comité stratégique, les rôles et responsabilités des différents acteurs placés sous son autorité fonctionnelle,
- Gérer des ressources humaines (contrat, paye, ...),
- Etablir une proposition budgétaire, suivre les flux financiers de l'association,
- Piloter la stratégie de communication du campus.

Coordination de l'activité du campus

- Veiller au développement de l'activité du campus dans le cadre des instances décisionnelles du campus, dans le respect du projet académique et des orientations régionales tout en respectant le budget arrêté par l'assemblée générale,
- Mobiliser, dans le cadre de la politique d'emploi et d'équipement approuvée par l'assemblée générale, les ressources humaines, matérielles et financières lui permettant la réalisation du programme annuel d'activité,
- Contribuer à la mise en œuvre des réponses aux appels d'offres précédemment déposés,
- Organiser les réunions de pilotage

Pilotage administratif de l'association du campus

- Animer le campus dans le cadre de la gouvernance du campus des métiers et des qualifications.
- Élaborer le calendrier, la composition et l'ordre du jour des réunions de pilotage dont le compte rendu sera diffusé à l'ensemble des membres.
- Développer une démarche qualité et contribuer à l'évaluation du campus (tableau de bord, budget, ...).

Pilotage pédagogique et animation du réseau

- Développer et mettre en œuvre un projet pédagogique collaboratif au sein des établissements adhérents en appui sur les partenaires institutionnels et industriels avec un pilotage garantissant un bon équilibre entre eux,
- Repérer au sein des établissements et des divers partenaires, les porteurs de projets et les actions innovantes pour en assurer l'accompagnement et diffusion au profit des «apprenants»,
- Proposer des actions d'information et de formation des équipes pédagogiques en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, les corps d'inspection et l'ÉSPÉ, dans le respect des prérogatives des équipes de direction des établissements adhérents du campus.
- Développer et mettre en œuvre la dimension internationale du campus.
- Contribuer et participer aux échanges intercampus à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes et avec les campus du même secteur d'activité au niveau national.

Suivi administratif et financier du PIA « au-delà de l'excellence »

- Suivre la mise en œuvre du PIA,
- Suivre l'avancement des finances,
- Proposer des modifications relatives à l'estimation financière, au calendrier,
- Suivre les indicateurs du projet.

Compétences requises

Managériales par le pilotage de projets sur des échelles locale, nationale et internationale

Le/la candidat(e) devra se prévaloir d'une solide expérience dans les domaines du pilotage et du management de projets.

Leadership par le pilotage des équipes projets

Le/la candidat(e) devra être en mesure d'initier des projets collaboratifs, de fédérer les partenaires et les collaborateurs de l'association.

Décisionnelles par la maîtrise d'une autorité qui s'appuie sur des expériences reconnues

Doté(e) d'un intérêt certain pour la promotion des voies professionnelles et technologiques qui fondent l'activité d'un campus (secondaire, supérieur et recherche), il/elle devra avoir une bonne connaissance de l'environnement économique en lien avec les problématiques liées au secteur de la filière industrielle et en particulier de la plasturgie.

Analytiques pour assurer la réponse aux différents appels à projet

Le/la candidat(e) devra être capable d'analyser les situations, de proposer des solutions et de définir des plans d'actions.

Adaptatives par la capacité à côtoyer et faire se compléter des environnements professionnels divers

Soucieux/soucieuse de développer les démarches collaboratives entre les membres du campus, le/la candidat(e) devra connaître les fonctionnements pédagogiques et administratifs des établissements participant à ses travaux.

Organisationnelles pour assurer le suivi des différents projets

Le/la candidat(e) devra être pragmatique, rigoureux pour assurer notamment le suivi financier de l'association.

Communicationnelles qui s'appuient sur des convictions et sur un sens aigu de la pédagogie

Par sa maîtrise des outils de communication et sa capacité à travailler en lien avec les services académiques, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises, les collectivités territoriales et les divers médias, le/la candidat(e) devra être en capacité d'assurer une communication permettant de valoriser les démarches innovantes du campus.

Profil du poste

Titulaire de l'Education nationale ou contractuel de catégorie A titulaire du secondaire ou du supérieur si possible en lien avec le secteur d'activité du campus, directeur/directrice délégué(e) aux formations professionnelles et technologiques, conseiller/conseillère en formation continue.

Temps plein, durée minimum de la mission : 1 an renouvelable.

Supérieur hiérarchique

Sous l'autorité de la DRAFPIC et en collaboration avec le président de l'association Plasticampus et le chef d'établissement porteur support du campus

Établissement support et lieu d'exercice

Lycée Arbez Carme
1 Rue Pierre et Marie Curie
01100 Bellignat

Procédure à suivre pour postuler

Envoyer par mél **un CV et une lettre de motivation avant le 5 juillet 2024** à : drafpic-grh@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr